

Décision

Générale

colonial

Décision n° 978 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 978

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 août 1946

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro

31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le planton (2p échelon) Mahamoud Abdal lah. précédemment affecté au cercle de Djibouti, est mis à la disposition de l'Inspection du travail.